

# VIVRE À FRENEUSE



## Freusiennes, Freusiens,

Vous êtes nombreux à avoir opté pour la vidéo consultation assistée. C'est suite à la proposition conjointe des docteurs HARDY et STITI, ainsi que de l'infirmier urgentiste, Nicolas TITREN, que cette forme de consultation a été rendue possible dans notre commune, afin d'endiguer en partie, le phénomène de désertification médicale. Jusqu'à maintenant, les vidéo consultations étaient limitées à 20% du temps du praticien. Cette norme freine les effets bénéfiques de ce service car ce plafond est rapidement atteint. Lors de la commission des affaires sociales du 6 octobre, j'ai réussi à obtenir la hausse de ce taux à 45%, avec le soutien indéfectible de Gérard LARCHER, président du Sénat et de Sophie PRIMAS, vice-présidente du Sénat. J'espère de tout coeur que cette nouvelle disposition permettra un accès aux soins au plus grand nombre.

Suite à la réalisation du SDAL (*Schéma Directeur d'Aménagement Lumière*) et grâce à l'octroi d'une importante subvention du Conseil Départemental, la commune de Freneuse lance la 1<sup>ère</sup> partie de la rénovation de l'éclairage public cet hiver. La priorité est donnée à la réhabilitation des armoires électriques qui commandent l'éclairage des rues Coutumes, Charles de Gaulle, Bastiennes et la RD 113. S'ensuit le quartier bas des Belles Côtes (*les rues Dauphiné, Alpes, Provence et Isère*), présentant le plus d'obsolescence. La Mairie a décidé également de profiter de ces travaux pour enfouir les réseaux Telecom.

Le montant des travaux s'élève à environ 526 000€ TTC. Au titre de la Triennale 2020-2022, le Conseil Départemental a accordé une subvention de 194 000€. Une subvention de 118 606,13€ HT émanant du Fonds Vert (*Ministères Écologie Énergie Territoires*) a également été allouée. À ce jour, l'analyse des propositions des entreprises suite à l'appel d'offres est en cours.

C'est toujours avec la volonté de permettre à notre belle commune de demeurer ce havre de paix où il fait bon vivre, que je maintiens mes efforts pour répondre à vos attentes, et plus encore. Réalisons ce beau projet ensemble.



## RESTEZ VIGILANT ET INFORMÉ

Suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d'élever la **posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat »**.

Si vous êtes témoin d'un événement suspect, en ligne ou non, ou si vous détenez une information importante pour les autorités, adressez-vous directement aux services de police en composant le **17 ou le 112**.

Plus d'informations • [gouvernement.fr/risques/le-plan-vigipirate](https://gouvernement.fr/risques/le-plan-vigipirate)



Les adjoints, les délégués, les élus et moi-même soutenons toutes les équipes pédagogiques. Nous sommes à votre écoute pour vos remarques afin d'améliorer la sécurité de vos établissements, si besoin.

L'équipe municipale

## DES NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Services administratifs



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, l'accueil et l'urbanisme sont renforcés par **Khadija LAZAR SIHEL**.

Médiathèque municipale

**Séverine BOURDON** rejoindra l'équipe à partir du 30 octobre, en remplacement d'Anne Lise SANTOS.



## SIRÈNES DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Les essais mensuels des sirènes d'alerte doivent être réalisés le premier mercredi de chaque mois (*arrêté du 23/03/2007*).

Le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023 étant férié, le Ministère de l'Intérieur reporte exceptionnellement l'essai mensuel au

**MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023, à 11h45** (*horaire habituel pour ces sirènes*).



Exceptionnellement, la mairie et la médiathèque vous accueilleront à partir de 16h, mardi 19 décembre.

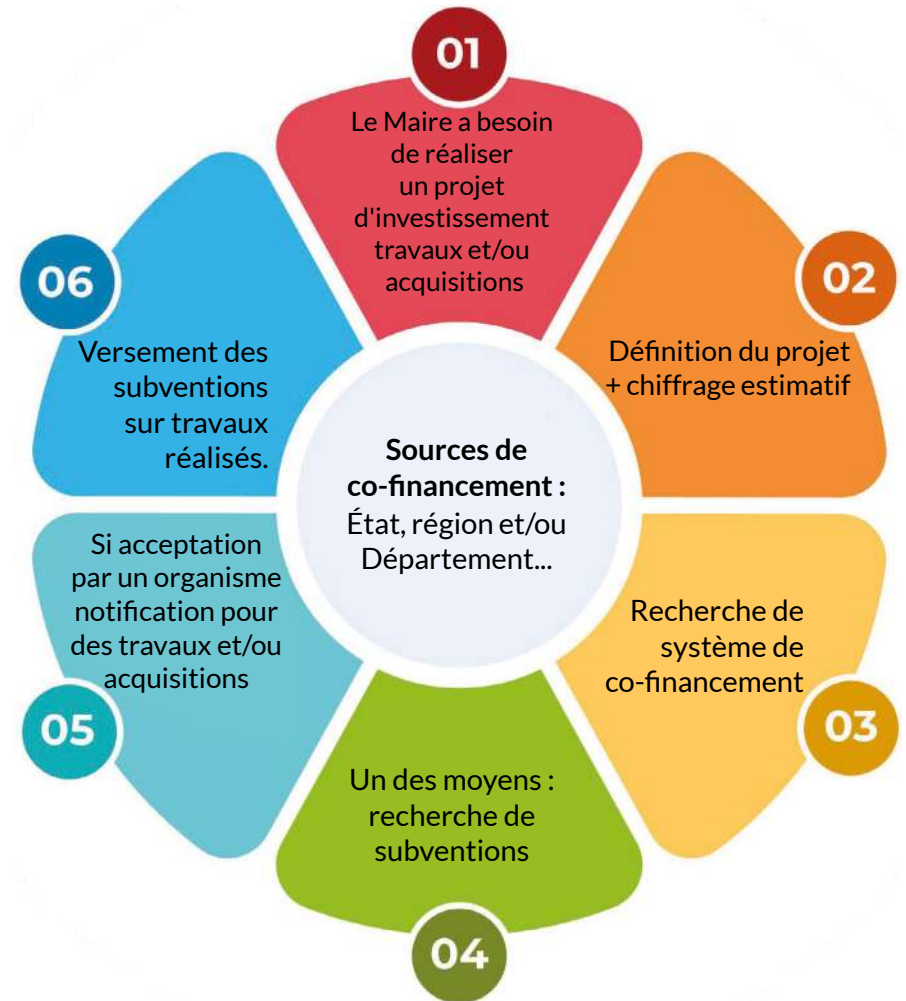
## LES DEMANDES DE SUBVENTION

### UN PROCESSUS LOURD MAIS INDISPENSABLE

Les subventions sont un moyen incontournable pour alléger les dépenses communales tout en réalisant des opérations de rénovation ou d'acquisition.

Il existe plusieurs types de subventions, tant en fonctionnement qu'en investissement. Leur recherche est parfois fastidieuse. Néanmoins, elle s'avère nécessaire pour optimiser les dépenses publiques.

À titre d'exemple, en 2023, nous envisageons d'obtenir 417 000€ pour une dépense subventionnable de 631 000€ HT, soit environ 66%.





## RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbaux disponibles en ligne :  
[freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html](http://freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html)

JEUDI 14 SEPTEMBRE

1. Autorisation à Madame le Maire de signer le contrat de concession mobilier urbain avec Bueil.com
2. Autorisation à Madame le Maire de signer la convention tripartite avec la CCPIF et l'EPAMSA.
3. Procédure de reprise des tombes en déshérence, établissement de la liste des tombes à reprendre et à conserver.
4. Autorisation à Madame le Maire de signer et déposer une déclaration préalable pour une clôture.
5. Avenant à la convention cadre Petites Villes de Demain valant ORT, portant annexion du projet de territoire de la commune de Freneuse "Freneuse 2030".
6. Mise en place d'une étude pré-opérationnelle d'opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU).
7. Approbation du règlement intérieur de l'étude dirigée.
8. Autorisation à Madame le Maire de signer la convention relative aux missions du service de médecine du travail du Centre Interdépartemental de Gestion de la grande couronne.
9. Convention relative à la cession gracieuse de la sirène d'alerte à la population à la commune de Freneuse, avec remise aux normes de l'installation.
10. Attribution des chèques Cadhoc aux agents.
11. Tarifs soirée Halloween 2023.
12. Remboursement de frais au régisseur suite à des avances lors du séjour d'été.
13. Délibération portant prescription de la révision du plan local d'urbanisme et fixant les modalités de la concertation et les objectifs poursuivis.
14. Règlement intérieur de la médiathèque.

Questions diverses



*Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation Urbaine, la C.C.P.I.F. et la commune de Freneuse ont signé une convention avec l'EPAMSA (établissement public à caractère industriel et commercial) pour la réalisation d'études urbaines "Prospective et aménagement des équipements scolaires de la ville de Freneuse".*

### Le contexte actuel

Les équipements scolaires (les 4 écoles et la cantine) sont aujourd'hui à saturation. Les bâtiments du groupe scolaire Paul Eluard sont dégradés. Il y a donc urgence à refondre l'offre scolaire sur la commune.

### L'objet de l'étude

Elle devra évaluer les différentes hypothèses de programmation et d'aménagement que cette restructuration implique (conservation de plusieurs groupes scolaires distincts ou réunion en un seul)

- prospective scolaire à l'horizon 2030 et de programmation des besoins en équipements

- étude d'aménagement : scénarios comparés (localisation, programme, calendrier, faisabilité financière, procédures)

### Les éléments indispensables de l'étude

Elle devra proposer un scénario d'offre scolaire favorisant l'attractivité et le dynamisme de la commune tout en s'inscrivant dans les enjeux sociétaux et environnementaux contemporains.

À l'issue de ces études, la collectivité pourra décider ou non d'engager des opérations d'aménagement avec l'EPAMSA.

### Coût des études

L'évaluation sommaire prévisionnelle s'élève à 50 000€ HT dont 50% à la charge de la commune.

## URBANISME ET NORMES DE SÉCURITÉ

Le centre culturel et cultuel de l'association des musulmans des portes de Normandie a déposé un permis de construire qui a été refusé suite aux deux visites du sous-préfet de Mantes-la-Jolie et du préfet de Versailles. Le refus est motivé par un défaut de sécurité relatif aux nombre de places de stationnement, en incohérence avec le nombre de visiteurs attendus à l'intérieur du bâtiment.



## DIVISION DE LOGEMENTS - L'AUTORISATION PRÉALABLE REQUISE



Pour lutter contre l'habitat indigne et issue de la **loi ALUR du 24 mars 2014** et **loi ELAN du 23 novembre 2018**, la commune a décidé par délibération d'instituer une autorisation préalable à la division des logements existants.

Sans déroger à la déclaration préalable ou au permis de construire en fonction des travaux affectant les façades ou accès, tout demandeur souhaitant diviser un logement existant pour créer plusieurs locaux à usage d'habitation, **devra déposer au préalable au service urbanisme de la commune de Freneuse, un formulaire dit "permis de diviser"** (disponible au service urbanisme et en ligne [freneuse78.fr/ville/amenagements-urbanisme/division-logements.html](http://freneuse78.fr/ville/amenagements-urbanisme/division-logements.html))

Les travaux de divisions envisagés seront subordonnés à la délivrance de cette autorisation par M<sup>me</sup> le Maire, sous un délai de 15 jours.

Rens.urbanisme@freneuse78.fr • 01 30 98 97 91

## LES TAXIS CONNECTÉS

Le registre de disponibilité des taxis aussi appelé **le.taxi** est un service public numérique développé par le Ministère des Transports. **Les taxis pourront être "hélés numériquement"**. Ce nouvel usage du smartphone pour faire appel à un taxi ouvre de nombreuses perspectives au développement de l'offre taxis sur le territoire.

**Comment un usager peut-il héler un taxi avec son smartphone ?**

Il lui suffit de télécharger une application client parmi celles référencées sur le site, au bas de la page : [le.taxi/](http://le.taxi/)



## CIMETIÈRE - DES TRAVAUX ENCORE POSSIBLES

Dans le cadre de la procédure de reprise des concessions dans l'ancien cimetière, nous sommes en phase terminale avant **travaux, qui débuteront courant janvier 2024**.



Suite à la délibération du conseil municipal du 14 septembre dernier, 310 tombes sont concernées et reprises par la commune. Trois d'entre elles seront inscrites au patrimoine militaire communal et enfin 2 au patrimoine communal.

Il est encore temps pour les familles qui le souhaitent, et ce **jusqu'à la fin du mois de décembre, d'entretenir les concessions** et les extraire ainsi de la procédure.

Rens. etat-civil@freneuse78.fr • 01 30 98 97 97

## ALERTE AU DATURA



Je viens de découvrir la présence de daturas au Potager Associatif de Freneuse (PAF). J'ai immédiatement procédé à leur destruction après avoir fait le tour des 13 parcelles : en tout 16 plantes près du compost mais aussi au milieu des cultures potagères. Ce n'est pas la première fois qu'on trouve des daturas sauvages dans le Mantois, mais le fait d'en trouver dans des potagers interpelle car cette plante est très dangereuse bien qu'encore trop méconnue.

Le contact avec la peau des feuilles et surtout de la sève provoque de fortes réactions. On peut retrouver le datura dans les cultures d'été de plein champ, tournesols, maïs... mais de plus en plus dans les jardins, les trottoirs, les bordures de clôture, comme l'ambrosie. Et le danger au potager c'est de la confondre avec la tétragone. Le danger est encore plus grand pour les enfants qui peuvent être attirés par ses belles fleurs mais aussi par ses fruits en forme de boules épineuses intrigantes. En conséquence, il faut apprendre à reconnaître cette plante, ne pas la toucher avec les mains, la détruire avant que les graines ne se répandent, ne pas la mettre au compost. Bref, être vigilant.

Daniel Vaugelade Président Union Pour la Protection de la Boucle de Moisson UPBMH

## L'ENTRETIEN LE LONG DES VOIES COMMUNALES

**Taille des haies :** les haies doivent être taillées par le propriétaire à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

**L'élagage obligatoire :** les branches et racines s'avancent sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété.

**Balayage et entretien des trottoirs :** l'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires ou locataires. Chacun est tenu de nettoyer le trottoir dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au devant des immeubles bâtis ou non bâtis. Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Plus d'informations : arrêté municipal n°2023/096 (*disponible en mairie et sur le site internet de la commune*)



## NOS AMIS LES BÊTES



Propriétaires de chiens, vous devez tenir **votre animal en laisse sur la voie publique et les lieux publics**. Leur divagation est proscrite. Les chiens dits de catégorie, concernés par *l'article L 211-12 du code Rural* devront obligatoirement être déclarés en Mairie afin d'obtenir un permis de détention comme prévu par *l'article L 211-14 du code Rural*.

**Les déjections canines devront obligatoirement être ramassées par le propriétaire** sur les trottoirs, bandes piétonnes, jardins et espaces verts publics ou autre partie de la voie publique par tout moyen approprié. Toute contravention à *l'arrêté municipal n°2021/071 (disponible en mairie et sur le site internet de la commune)* sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.



## DES CONSULTATIONS SANTÉ À VOTRE PORTE

### BUS SANTÉ

Le Département des Yvelines agit contre la désertification médicale avec un projet ambitieux de télémédecine.

Votre médecin traitant n'est pas disponible ? Consultez un médecin dans une cabine de télémédecine.

Les professionnels du bus santé proposent :

- **des consultations de télémédecine** à distance avec un médecin grâce à son cabinet de télémédecine équipé de dispositifs médicaux certifiés et sécurisés
- **des actions de prévention et des dépistages** en matière de santé publique grâce à nos infirmières

- **Jeudis 9 & 23\* novembre** | 9h20 à 16h
  - **Jeudis 7 & 21 décembre** | 9h20 à 16h
- Possibilité de prendre rdv le jour-même  
\***dépistage du cancer du col de l'utérus**

Toutes les informations pour prendre rendez-vous en ligne  
[yvelines.fr/solidarite/sante/la-telemedecine-dans-les-yvelines/](http://yvelines.fr/solidarite/sante/la-telemedecine-dans-les-yvelines/)

### BUS PMI

Le médecin et l'infirmière du service de Protection Maternelle et Infantile du Département, **proposent des consultations de prévention gratuites** pour les enfants de 0 à 6 ans.

Sur rendez-vous au 0801 80 10 78 ou 01 30 83 61 00

- **Lundi 13 novembre** | 10h à 12h et de
- **Lundi 11 décembre** | 13h30 à 15h30

**LES BUS STATIONNENT SUR LE PARKING DE LA SALLE DES FÊTES DES VENTINES**

## NOUVELLES ASSOCIATIONS



### JUDO CLUB BONNIÈRES-FRENEUSE

Le judo est de retour ! Sport d'équilibre, éducatif, de défense, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser. (source : [ffjudo.com/](http://ffjudo.com/))

Pour tous les âges, dès 4 ans : baby judo, enfants, ados et adultes

Plus d'informations [judobonnieusesfreneuse.com/](http://judobonnieusesfreneuse.com/)

Complexe Sportif Intercommunal La Vallée Française de Bonnières  
[judo.bonnieuses.freneuse@gmail.com](mailto:judo.bonnieuses.freneuse@gmail.com)

# MIR AGE

## Association Informatique

Passionnés d'informatique, nous avons eu l'idée de créer une association à but non lucratif, permettant de rendre les ordinateurs plus accessibles.

Nous proposons de construire et d'adapter sur mesure un ordinateur (en réutilisant des pièces viables) qui vous convient et au meilleur prix.

Nous proposons également un service de réparation et d'amélioration de votre ordinateur en lui restaurant puissance et fiabilité.

Nos conseils sont gratuits. Nous récupérons les machines cassées ou inutilisées pour leur donner une seconde vie.

Pour nous contacter :

- [MIR.AGE.ASSOCIATIONFR@GMAIL.COM](mailto:MIR.AGE.ASSOCIATIONFR@GMAIL.COM)
- 07 60 31 33 60

Simon PONCHEL & Warren LENOIR

## ENSEMBLE POUR FÊTER LA NOUVELLE ANNÉE



La Mairie vous propose de nous retrouver à la salle des Fêtes des Ventines **Dimanche 31 décembre à 20h30, pour une soirée animée par un D.J.**

Accueillons ensemble 2024 dans une **ambiance festive autour d'un dîner. Prix du repas 55 €**

Nous vous tiendrons informés des modalités sur le site Internet [freneuse78.fr](http://freneuse78.fr) et via l'application IntraMuros.

Cependant, vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire

**avant le 30 novembre :**

- à l'accueil de la mairie
- au **01 30 98 97 97**
- par mail [etat-civil@freneuse78.fr](mailto:etat-civil@freneuse78.fr)
- en remplissant le coupon ci-dessous :



### COUPON-RÉPONSE



#### BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

à déposer **avant le 30 novembre :**

- en mairie - 89 rue Ch. de Gaulle - 78840 Freneuse
- ou par courriel [etat-civil@freneuse78.fr](mailto:etat-civil@freneuse78.fr)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....@.....

Nombre de participants : .....

**À retourner en mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse**

# L'Univers de votre Médiathèque

ESPACE RELOOKÉ



Pour se plonger encore plus dans les histoires, la médiathèque a aménagé l'espace petite enfance avec du nouveau mobilier plus adapté aux lectures sur place. Pour cet investissement, la mairie

a obtenu une subvention du Département (70% du montant HT).



## TA LETTRE AU PÈRE NOËL

Du 1<sup>er</sup> au 20 décembre, tu peux déposer ta lettre (dans une enveloppe sur laquelle tu inscriis ton prénom, ton nom et ton adresse complète), dans la Maison de Noël à la Médiathèque (sur ta droite dès que tu entres) ou dans la boîte «Retour des documents».



L'adresse du Père Noël : Impasse des Jouets - 33500 LIBOURNE  
Pas besoin de timbre, les rennes s'en chargent !

## NOUVEAU !



Toute la presse en illimité et en ligne. Actualités, bricolage, jardinage, cuisine, langues étrangères, sports, mode, histoire, auto-moto...

1600 journaux et magazines (enfants, ados et adultes) accessibles sur smartphones, tablettes et PC.

Tarif par an et par famille : 6€ (9€ pour les extra-muros)

120 rue Charles de Gaulle • 01 30 98 96 00 • [mediatheque@freneuse78.fr](mailto:mediatheque@freneuse78.fr)  
[lireenboucles.bibliynet.net](http://lireenboucles.bibliynet.net)

# Toute la presse, en illimité.

- ✓ 1 600 journaux et magazines dans une seule app
- ✓ Un confort de lecture incomparable sur tous vos appareils et sans publicité
- ✓ Un compte personnel pour emporter toutes vos lectures partout avec vous



## UNE RÉUSSITE AU-DELÀ DE NOS ESPÉRANCES

La salle des fêtes des ventines a accueilli, pour la première fois de son histoire, une convention jeux vidéo.

Elle s'est déroulée le samedi 9 et le dimanche 10 septembre. L'entrée libre et gratuite fut l'occasion pour tout un chacun de découvrir un univers ludique qui tend à se démocratiser.

À la disposition des visiteurs : de nombreuses consoles, des casques de réalité virtuelle et même un escape game inédit, conçu spécialement pour l'évènement.

En plus des stands de jeu ont également eu lieu plusieurs animations scéniques, à commencer par la conférence de la légendaire multiple championne internationale d'e-sport, Kayane. S'est déroulé également un concours de cosplay. Cette discipline artistique alliant confection de costume, danse et jeu d'acteur. Enfin les multiples sessions de Mario Kart en compagnie de l'animateur télé Alex GOUDE, qui a assuré une animation à la fois divertissante et instructive, partageant plusieurs de ses astuces pour terminer les courses dans les meilleurs temps.

Plus de 1300 visiteurs ont franchi l'entrée.

Untel succès pose inévitablement la question d'une deuxième édition. Pourquoi pas l'année prochaine ? Pour ma part, étant passionné par cet univers, jamais je n'aurai imaginé qu'un tel évènement puisse s'organiser sur une ville comme Freneuse, et je suis sûr ne pas être seul dans ce cas. Je suis ravi d'avoir été témoin de cette réussite et honoré d'y avoir contribué.

Je remercie la Mairie de Freneuse de l'avoir financé avec le soutien du Département. Remerciements également au Comité des fêtes qui a co-organisé l'évènement.

Et enfin, remerciement spécial à l'initiateur de ce projet audacieux, Alex THOMAS. Non content d'avoir lancé l'idée, il est surtout parvenu à trouver une grande variété de prestataires, tâche difficile sans contact dans le milieu.

Encore bravo à lui et à toutes les personnes impliquées pendant ce week-end hors du commun.

Moussa SAHMOUDI, conseiller Municipal

Kayane vs  
Alex Goude



Jury  
Cosplay



Concours de  
Cosplay



Soutien du  
Département





pour soutenir la recherche.

Le thème "Muscle-toi" sera mis à l'honneur, **dès 18h30, vendredi 8 décembre, et se poursuivra jusqu'au samedi inclus.**

Service départemental d'incendie et de secours



Participez au dîner dansant, les réservations seront enregistrées prochainement par le Comité des Fêtes.

Les pompiers feront une démonstration d'intervention sur feu réel.



### ENSEMBLE CONTRE LE CANCER LE 8 OCTOBRE



Merci à tous : participants, Bonnières VTT, Alliance d'Or, gendarmerie de Bonnières, et la Ligue contre le Cancer.

L'intégralité des bénéfices (ventes accessoires, participation aux activités) et les dons seront reversés à la Ligue contre le Cancer.

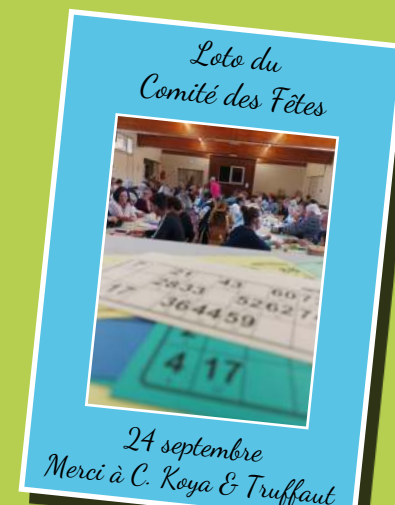


**Nous contacter :**  
 07 83 89 96 13 - MP sur Messenger  
[comitedesfetesfreneuse78@gmail.com](mailto:comitedesfetesfreneuse78@gmail.com)

**Notre suivre :**  
[Facebook](#) "Comité des Fêtes Freneuse"



## PÊLE-MÊLE DES ÉVÈNEMENTS





JUSQU'AU

31 DÉCEMBRE

- **Bourse communale (montant 120€) :** dans le cadre de la poursuite d'études post-bac (non rémunérées) pendant 3 années consécutives - Dossier à retirer en mairie et téléchargeable sur le site Internet rubrique [Social & santé/ccas/](#)

aides sans conditions d'âge.

- **Allocation chauffage :** pour un foyer comptant au moins 3 enfants ou bien vous êtes âgés de 65 ans et plus - Le montant de l'impôt 2023 sur les revenus 2022 doit être égal ou inférieur à 40€ (*ligne 14, impôt net avant correction*).

Documents à fournir : avis de non-imposition 2023 des revenus sur 2022, carte nationale d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, R.I.B. + livret de famille pour 1 foyer de 3 enfants et plus.



### SES MISSIONS D'ORIENTATION ET D'INSERTION

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Région Île-de-France a créé l'Agence Oriane avec pour principales missions **l'orientation et l'insertion** de tous les Franciliens, avec un effort accru pour les jeunes éloignés de l'emploi ou de l'école.



Cette agence est tournée directement vers le public et présente sur le terrain. Oriane dispose par exemple d'un **numéro vert 0800 730 640**, d'un réseau de 20 000 professionnels volontaires pour présenter leur métier, d'une plateforme en ligne proposant des **milliers d'offres de stages** et d'un bus de l'orientation qui sillonne les quartiers et les territoires ruraux.

Elle propose également des rendez-vous dans ses locaux, pour réaliser des entretiens individuels avec des professionnels de l'orientation.

Plus d'informations [oriane.info/](http://oriane.info/)

### GARDEZ L'EQUILIBRE AVEC L'EPGV



La Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, en partenariat avec la Prévention Retraite Île-de-France, propose 12 séances d'animation d'1 heure pour les personnes retraitées de plus de 60 ans franciliennes dans le cadre d'une campagne de prévention des chutes.

Ces séances sont prises en charge financièrement par le PRIF et se dérouleront à la salle des fêtes de Freneuse les mardis après-midi. Une réunion d'information aura lieu le Mardi 7 Novembre 2023 à 14h00 à la salle des fêtes.

### POUR CONNAÎTRE VOS DROITS

Depuis le 19 octobre, des permanences juridiques sont proposées par le CIDFF78 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

**Quand ?** Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis matin de chaque mois, de 9h à 12h30

**Où ?** Accueil de loisirs Georgette Agutte  
51 rue Marcel Sembat à Bonnières s/Seine

**Interlocutrice ?** M<sup>me</sup> Merghem, juriste

**Comment ?** Sur rendez-vous au 01 30 74 21 01



Vous souhaitez donner de votre temps ? Vous souhaitez pratiquer une activité sportive, culturelle ou artistique ? Ou tout simplement passer un moment convivial ? Prenez contact avec les associations présentes sur la commune et aux alentours.

**Le répertoire est disponible à l'accueil de la mairie, sur le site Internet rubrique Loisirs et découvertes / Vie associative.**

## Liste « Agir pour Freneuse »

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Plus de détail sur [Facebook « agir pour freneuse »](#) • [agirpourfreneuse78@gmail.com](mailto:agirpourfreneuse78@gmail.com)  
**AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse**

## Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, Chers Freneusiens,

Le dernier Conseil Municipal a ouvert la possibilité d'une prescription de la révision du P.L.U.

Qu'est-ce que cela signifie ? Que la possibilité est donnée à notre Maire d'envisager encore un peu plus concrètement son projet « Freneuse 2030 »...en totale incohérence avec le projet initialement porté par « Petites Villes de Demain ». Un blanc-seing octroyé à l'aveugle, sans aucune concertation ou commission préalable autre que l'unique projet présenté en février dernier, bref, un exercice solitaire, figé dans la vision dogmatique d'une seule idée fixe, celle de faire passer quoi qu'il en coûte ce projet, Grand Œuvre de notre Maire.

Alors certes, il y a bien eu une réunion publique, où, la main sur le cœur, on nous promettait pêle-mêle dialogue(s), consultation(s), réunion(s)...Mais à tous ceux qui, comme nous, s'interrogent souvent devant la méthode et s'inquiètent toujours de sa mise en œuvre, il n'en ressortira probablement que du vent, ou alors un projet ficelé en amont sans plus aucune possibilité de discussion. Or les sujets ne manquent pas, visions à long terme, réflexions sur les infrastructures, activités économiques etc., autant de problématiques absentes de la délibération sur le P.L.U, reléguées sous des termes génériques tels que « Développer et diversifier l'offre d'habitat » (Laquelle ? Où ? De quelle manière ?) « Prioriser l'urbanisation en densification du bourg » (Pourquoi ? Comment ?)

Les enjeux de cette révision sont pourtant importants et potentiellement impactants pour notre Commune et particulièrement quand on voit comment est « conduite » la « gestion » foncière concernant les constructions de notre Commune par exemple.

Nous serons particulièrement vigilants et exigeants sur ces changements à venir, soucieux de préserver l'intégrité de notre, de votre cadre de vie.

[Facebook freneuseunirpouurreussir](#) • [unirpouurreussir@freneuse.com](mailto:unirpouurreussir@freneuse.com)  
**Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse**

## BIENVENUE CHEZ CESAP LES HEURES CLAIRES

Situé à l'entrée de Freneuse, l'**EEAP-CAFS les Heures Claires** est un établissement pour enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés âgés de 0 à 20 ans. Il est composé de trois services d'accueil : un externat de 28 places ouvert 210 jours par an, un internat de 32 places et un centre d'accueil familial spécialisé (CAFS) de 16 places ouvertes 365 jours par an. C'est un lieu de vie et d'accompagnement dans lequel nous proposons des temps d'éducation spécialisée, de soins, d'activités, mais également des temps forts d'animation avec les familles.

Le CAFS offre, grâce à ses familles d'accueil ou assistants familiaux, un accompagnement personnalisé à domicile.



L'EEAP CAFS les Heures Claires est géré par **CESAP**, association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, dont le siège est situé à Paris. Avec 38 établissements, services et dispositifs, implantés sur 22 sites en Île-de-France, dans l'Oise et en Indre-et-Loire, CESAP accompagne quotidiennement plus de 1300 usagers grâce à 1500 salariés professionnels médico-sociaux.

### L'EEAP-CAFS les Heures Claires recrute, venez nous rejoindre !

Si vous souhaitez agir avec nous au service des personnes les plus vulnérables et dans un secteur professionnel stimulant, l'EEAP-CAFS les Heures Claires recherche :

- Aide-Médico Psychologique/Accompagnant Éducatif et Social,
- Assistant Familial/famille d'accueil,
- Paramédicaux : kinésithérapeute, psychomotricien...

Envoyez CV + lettre de motivation à [recrutement.hc@cesap.asso.fr](mailto:recrutement.hc@cesap.asso.fr)

Nous avons besoin de vous !

CESAP Les Heures Claires, 2 chemin du Galicet, 78840 Freneuse  
 Standard : 01 30 63 24 00 - Site internet : [www.cesap.asso.fr](http://www.cesap.asso.fr)





## NAISSANCES

Théana MENDY (10/07/23)  
 Saja EL HAUDI (24/07/23)  
 Mahé RASQUIN (02/08/23)  
 Elly & Romy BESNARD (17/08/23)  
 Paul LECARDONNEL (29/08/23)  
 Eléanore LEGENDRE (19/09/23)



## MARIAGES

Aline LEFEBVRE & Marc BAUDE (16/09/23)  
 Camille DUHAMEAUX & Mickaël GOMES DE OLIVEIRA (16/09/23)  
 Anne-Cécile CABO & Christophe LE GALL (23/09/23)  
 Claudia BAKEYALA & Kevin POULLAIN (30/09/23)



## DÉCÈS

Odette MARIGNY épouse CHAMI (27/07/23)  
 Claude CAILLEBOT veuve GOURDON (21/08/23)  
 Jean-Michel DELANNOY (24/08/23)  
 Marie-France ROUSSEL veuve MANGEL (04/09/23)  
 Jacques GILBERT (05/09/23)  
 Gérard BERLEMONT (24/09/23)

## NOUVELLE PARUTION DU MAGAZINE MUNICIPAL



Dorénavant, vous recevrez dans votre boîte aux lettres le magazine municipal **une fois par trimestre**.

Les informations communales ainsi que celles susceptibles d'intéresser les administrés alimentent l'application IntraMuros, le site Internet et les **3 nouveaux panneaux LED**, installés devant la médiathèque, au carrefour des commerces RD 113 et aux Belles Côtes, rue de l'Isère.

## ERRATUM

Dans le précédent magazine municipal, une erreur de logo s'est glissée page 10. L'article concernait l'association CPSM/78 et non pas le Fighting Club Karaté Contact.

Nous présentons nos excuses aux deux associations pour ce désagrément.



## RAMASSAGE DES DÉCHETS

### COLLECTE DES E.M.R.

Vendredis 3 & 17 novembre  
 Vendredis 1<sup>er</sup>, 15 & 29 décembre

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur A : lundi 20 novembre  
 Secteur B : lundi 27 novembre  
 zonage [freuse78.fr/cadre-vie/freuse-quotidien/collecte-dechets.html](https://freuse78.fr/cadre-vie/freuse-quotidien/collecte-dechets.html)



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter  
 Responsable de la rédaction : Renaud Lavarenne  
 Rédaction : commission Communication  
 Dépôt légal : à parution • Mairie de Freuse  
 01 30 98 97 97 • mairie@freuse78.fr

**SAM. 4 & DIM. 5 NOV.**



**Bourse aux jouets et puériculture**

Salle des Fêtes des Ventines • 078389 96 13  
comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • FB "Comité des Fêtes Freneuse"

**MERC. 8 NOV. - 14h à 17h**



**Mission locale du Mantois hors les murs**

Pour les jeunes de 16 à 25 ans • Parking de Carrefour Market • Sans RDV  
[mission-locale-mantois.com](http://mission-locale-mantois.com)

**VEND. 10 NOV. - 9h à 12h**

**Mission locale du Mantois**  
Permanences en mairie sur rendez-vous pour les jeunes de 16 à 25 ans  
01 30 94 23 44

**SAM. 11 NOV.**



**16h30 : Commémoration de l'Armistice**

Devant le Monument aux Morts • En présence de l'Union Nationale des Combattants

**18h : Messe des Poilus**  
Église de Freneuse

**MERC. 15 NOV. - 14h**



**Heure du Conte (dès 4 ans)**

Médiathèque L'oeil écoute • Gratuit • Sur inscription  
01 30 98 96 00  
mediatheque@freneuse78.fr

**JEU. 30 NOV. - 20h30**

**Réunion du Conseil municipal**  
Salle du conseil

**MAR. 5 DÉC. - 10h**

**Spectacle tout-petits (0-3 ans)**  
Médiathèque L'oeil écoute  
Gratuit • Sur inscription  
01 30 98 96 00  
mediatheque@freneuse78.fr

**MERC. 6 DÉC. - 10h à 17h**

**Job bus insertion**  
Parking de Carrefour Market  
Sans RDV  
[yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/](http://yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/)

**SAM. 9 & DIM. 10 DÉC.**



**Marché de Noël**

Salle des Fêtes des Ventines  
• 078389 96 13  
comitedesfetesfreneuse78@gmail.com  
FB "[Comité des Fêtes Freneuse](https://www.facebook.com/Comite-des-Fetes-Freneuse)"

**MERC. 13 DÉC. - 14h**

**Heure du Conte (dès 3 ans)**  
Médiathèque L'oeil écoute  
Gratuit • Sur inscription  
01 30 98 96 00  
mediatheque@freneuse78.fr

